

## **Courrier adressé par Vienne Nature à tous les maires de la Vienne le 14 novembre 2011**

*“Monsieur le Maire,*

*Alors que les projets d’installations photovoltaïques se multiplient, nous tenons à vous faire clairement connaître la position de notre association sur le sujet.*

*Parce que le Soleil dispense à la surface de notre planète une énergie abondante dont le captage est maintenant au point, le recours à l’énergie solaire se développe pour produire de l’électricité.*

*Des particuliers et des collectivités, peut-être la vôtre, montent des projets très intéressants. Certains de ces projets sont de grande dimension de façon à pouvoir envisager une production importante. On parle alors de centrales solaires ou de parcs solaires.*

*Vienne Nature s’est clairement positionnée depuis de nombreuses années pour le développement des énergies renouvelables. À condition que ce développement s’effectue en prenant en compte le maintien du potentiel agricole et la sauvegarde de la biodiversité.*

*C’est pour cette raison que la mise en oeuvre des centrales solaires doit, à nos yeux, tenir compte de la totalité des impacts qu’elles peuvent générer, en ne se focalisant pas seulement sur l’aspect énergétique ou financier du projet.*

*C’est en particulier le cas des vastes projets de parcs photovoltaïques au sol. Ces projets, parce qu’ils sont grands consommateurs d’espace agricole ou de milieux naturels, sont pénalisants.*

*Vienne Nature, soucieuse d’un développement durable prenant en compte l’aspect environnemental, s’y oppose fermement.*

*Rappelons qu’on artificialise en France l’équivalent de la superficie d’un département tous les dix ans.*

*Il est de toute évidence beaucoup plus pertinent d’utiliser les surfaces qu’offrent les grandes toitures existantes des bâtiments collectifs, des bâtiments commerciaux, industriels et agricoles ou encore les surfaces déjà artificialisées comme les parkings.*

*Nous vous remercions, Monsieur le Maire, de l’attention que vous voudrez bien accorder à notre point de vue dans l’élaboration d’éventuels projets et restons à votre disposition pour tout complément d’information.”*

*Communiqué de presse du 12 novembre 2010*

## **Centrales solaires au sol: Vienne Nature prend position**

*“Le recours aux énergies renouvelables se développe dans notre département et c’est une bonne chose. Bien entendu, pour être pleinement efficace, il doit absolument s’accompagner d’une maîtrise de la consommation d’énergie dans tous les domaines.*

*L’énergie solaire arrive en abondance sur notre planète. En capter un dix-millième suffirait à satisfaire les besoins énergétiques mondiaux. De nombreux pays l’utilisent déjà car les techniques sont globalement bien maîtrisées.*

*Les capteurs thermiques, qui sont directement utilisables pour la production d’eau chaude, sont faciles à mettre en oeuvre. Ils devraient être plus largement répandus qu’ils ne le sont.*

*Les capteurs photovoltaïques, qui produisent de l’électricité, suscitent actuellement un engouement lié au tarif de rachat du courant.*

*Dans la Vienne comme ailleurs, on voit se multiplier, bien au-delà des projets sur les toits des maisons particulières, de vastes projets de centrales solaires au sol.*

*Pour Vienne Nature, il est clair que ce type de projet, consommateur d’espace agricole ou de milieux naturels, est à rejeter.*

*Il serait beaucoup plus pertinent et moins pénalisant d’utiliser les énormes surfaces qu’offrent les grandes toitures existantes des bâtiments collectifs, des bâtiments commerciaux, industriels et agricoles ou encore les surfaces déjà artificialisées comme les parkings.*

*Rappelons qu’on artificialise en France l’équivalent de la superficie d’un département tous les dix ans. La biodiversité ne doit pas pâtir du développement, très souhaitable, de l’utilisation des énergies renouvelables. La sacrifier ne permettra jamais un développement durable.”*